



RESIDENTIEL TRANSACTION & CONSEIL

SAS au capital de 2.840.000 € - 429 167 075 RCS NANTERRE – Code APE 6831 Z
167 quai de la Bataille de Stalingrad 92867 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
Carte Professionnelle Transaction Immobilière n° CPI 9201 2016 000 009 253
Garantie financière 160.000 € - GALIAN : 89 rue de la Boétie – 75008 Paris
Société du Groupe BNP PARIBAS (art 4-1 Loi N°70-9 du 02/01/70)

BAREME DE TARIFICATION DES HONORAIRES 1/2

HONORAIRES DE VENTE- IMMEUBLE NEUF

6% TTC du prix de vente TTC à la charge du vendeur
payables à la signature de l'acte authentique de vente

HONORAIRES DE VENTE-RESIDENCES AVEC SERVICES

9.5% TTC du prix de vente de l'immobilier TTC à la charge du vendeur
payables à la signature de l'acte authentique de vente

HONORAIRES DE VENTE-LOT PAR LOT

5% TTC du prix de vente Hors Droits à la charge du vendeur
payables à la signature de l'acte authentique de vente

REMBOURSEMENT DES FRAIS EXPOSES

(art.6.1 loi N°70-9 du 2/01/70 et art 78.1 décret N° 72-678 du 20/07/72)

Indépendamment des honoraires de transaction, le mandat pourra prévoir le remboursement par le mandant de certains frais exposés par le mandataire en vue de l'exécution de ses missions (publicités, panneaux, mailings, brochures, frais de déplacement, etc ...). Ce remboursement interviendra sur justificatif suivant les modalités prescrites par le mandat.

HONORAIRES DE DILIGENCES PREALABLES

(art.6.1 loi N°70-9 du 2/01/70 et art 78.1 décret N° 72-678 du 20/07/72)

Préalablement et indépendamment de la conclusion effective d'une transaction immobilière, le mandat pourra prévoir en faveur du mandataire et à la charge du mandant des honoraires pour des missions spécifiques (définies et tarifées par le mandat) distinctes de la commercialisation et/ou de la mission d'entremise.



RESIDENTIEL TRANSACTION & CONSEIL

SAS au capital de 2.840.000 € - 429 167 075 RCS NANTERRE – Code APE 6831 Z
167 quai de la Bataille de Stalingrad 92867 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX
Carte Professionnelle Transaction Immobilière n° CPI 9201 2016 000 009 253
Garantie financière 160.000 € - GALIAN : 89 rue de la Boétie – 75008 Paris
Société du Groupe BNP PARIBAS (art 4-1 Loi N°70-9 du 02/01/70)

BAREME DE TARIFICATION DES HONORAIRES 2/2

HONORAIRES DE VENTE -IMMEUBLES ANCIENS DIFFUS

<u>Tranches de prix de vente HT ou Hors Droits</u>	<u>Montant ou Pourcentage d'honoraires TTC / Ventes de Locaux à usage d'habitation</u>	<u>Montants ou Pourcentages d'honoraires TTC / Ventes de Locaux à usage commercial, professionnel ou mixte</u>
Jusqu'à 60 000 €	<u>10%</u>	<u>10%</u>
De 60 001 € à 111 000 €	<u>9%</u>	<u>10%</u>
De 111 001 € à 150 000 €	<u>8%</u>	<u>9%</u>
De 150 001 € à 201 000 €	<u>7%</u>	<u>8%</u>
De 201 001 € à 250 500 €	<u>6%</u>	<u>7%</u>
De 250 501 € à 300 000 €	<u>5,5%</u>	<u>8%</u>
A partir de 300 001 € et au-delà	<u>5%</u>	<u>8%</u>

Sauf convention expresse contraire entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de l'acquéreur.

Les tranches d'honoraires sont cumulatives entre elles.

Les Pourcentages d'honoraires ci-dessus s'entendent TVA comprise. Ils sont assis sur le prix de vente inscrit à l'acte Hors droits ou Hors taxes.

Ces honoraires sont payables à la signature de l'acte authentique..